

Maule le 4 mars 2019.



Lettre ouverte aux communes de la vallée de la Mauldre

Deux ans et demi, déjà, que notre vallée a été frappée par de terribles inondations. Les nombreux sinistrés ont d'abord pris leur courage à deux mains afin de remettre en état leurs logements ainsi que déclarer et gérer les dommages auprès des assurances. Puis est venu le temps de demander des comptes aux édiles. Mais comme rien ne semblait bouger les sinistrés d'Aulnay d'abord, puis ceux de Maule, ont fait une pétition pour que leur municipalité décide d'organiser une réunion publique.

Ces deux réunions publiques d'informations ont été très animées, et ont même amené, dans la commune d'Aulnay-sur-Mauldre, à la dissolution de l'équipe municipale. De multiples questions ont été posées, sur les alertes non effectuées, l'existence de Plan Communal de Sauvegarde, l'entretien de la rivière, et des bassins de rétention amont, les sondes Vigie-crues, etc ... et, les mauvais souvenirs s'effaçant, nous n'avons eu que peu de réponses.

La Mairie de Maule a pris le problème en main et a organisé six réunions avec des experts et des représentants des associations locales (dont la nôtre) : et un groupe de travail sur la prévention des risques d'inondation a été créé. Suite à la nomination du nouveau président de la **CLE (Commission Locale de l'Eau)** et à une première réunion avec le groupe de travail, nous n'avons plus été conviés(?), et peu de réponses viennent rassurer les riverains et sinistrés de la Mauldre. Aucune information au public n'a filtré de ces réunions, quant aux axes de travail, aux solutions à apporter ou aux propositions pour éviter de nouvelles inondations.

Monsieur Laurent Richard devait également organiser des rencontres avec tous les Maires de la vallée pour agir ensemble et en cohérence mais cela ne semble **pas avoir été réalisé**.

Par contre la Mairie de Maule a fait appel à un consultant "expert" pour préparer les dossiers dans le cadre de la mise en place de **GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations)**.

Nous avons expressément demandé que les Mairies nous répondent sur les points suivants :

- La création d'un seul syndicat ou EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin.) ou EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.) via les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale.) concernés, pour gérer tout le bassin versant de la Mauldre, dans le cadre de GEMAPI.
Ce n'est toujours pas le cas, (bien qu'une toute récente réunion à l'initiative du Préfet et de la DDT ait eu lieu avec tous les acteurs concernés, le 12/02/2019... Nous attendons les avancées sur ce sujet).
- Création du **PCS (Plan Communal de Sauvegarde)** et du **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**.

Seules les communes de Maule, La Falaise, Epône et Nézel l'ont réalisé, (mais pour Maule, sans réunion publique, sans explications, juste sous forme d'un document joint au Maule-Contact, ce qui laisse penser que de nombreux Maulois ne l'ont ni vu ni conservé... C'est bien dommage) et à notre connaissance les autres communes ne semblent pas avoir encore agi.

- Multiplication des sondes de Vigie-Crués en état de marche (Celle d'Aulnay-sur-Mauldre est fréquemment en panne ou en état dégradé !).

Pas fait.

- Une gestion rationnelle des bassins de rétentions, avec des capteurs et des vannes accessibles et **en état de marche, et la création de nouveaux bassins.** Ainsi qu'une gestion transparente de ces bassins pour une information aux riverains.

Pas fait à notre connaissance.

- Le reméandrage du ru de Gally devant réguler les crues subites de ce cours d'eau.

Où en sommes nous ? Nous n'avons toujours pas d'information sur ce point.

- Une gestion claire et précise avec le maximum d'anticipation des alertes amont – aval, pour donner le temps aux habitants de s'organiser, de protéger le minimum (en premier lieu eux-mêmes !), ceci avec des moyens référencés, appropriés (sirène, haut-parleur, cloches, SMS, etc ...) et ne présentant pas d'ambiguïté.

Ce n'est pas fait.

- Aucune action concrète n'est entreprise au niveau de l'entretien des berges tant par les riverains (particuliers, industriels, agriculteurs) que par les communes. Le COBAHMA a bien édité un livret du riverain (disponible sur son site), mais comment a-t-il été diffusé par les Mairies ?
- Création d'un bassin de rétention dans la côte d'Andelu pour prévenir des coulées de boue.

Rien n'est réalisé à ce jour.

D'une manière générale, nous devons malheureusement conclure que nous souffrons d'un manque d'information sur tous les sujets développés ci-dessus. Aucune réunion d'avancement des processus ni de synthèse de travaux en cours n'est proposée. Ceci est très inquiétant dans une période se signalant par un dangereux dérèglement climatique pouvant nous faire revivre le douloureux épisode du mois de Juin 2016 à brève échéance.

Le Conseil d'Administration de l'A.P.S.M.V.M.

Retrouvez-nous sur notre site : <http://apsmvm.canalblog.com/>